# Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
# 19 novembre 2021

Etaient présents : Mesdames Dreveau, Mercier, Sterlin, Ténart, Artigas
Messieurs Chocart, Dehove, Guidet, Hoffmann, Mutel, Ponnou Delaffon, Detrey, Cayez, Louvet

Etaient absents et excusés : Monsieur Clamageran, (donne pouvoir à Madame Mercier)

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier Louvet

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

**ORDRE DU JOUR** :

- **FINANCES**
  - Décision modificative (Bairo)
  -
- **COMMISSIONS ARC**
  - Retour sur les différentes commissions
- **DELIBERATIONS**
  - Projet photovoltaïque
  - Renouvellement adhésion au CSI (Centre de Supervision Intercommunal)
  -
- **POINTS DIVERS**
  - Projet adhésion SEZEO
  - Projet Implantation Antenne GSM

## Lecture des délibérations du précédent Conseil Municipal

- **FINANCES**

Fonds de concours
Monsieur le Maire propose demande de voter le fond de concours 2021 à hauteur de 46 633 € HT.
Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Indemnités receveur
Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur l'indemnité versée au receveur municipal de Compiègne. Cette indemnité est attribuée par les communes pour la confection des documents budgétaires.
Le Conseil Municipal a voté à 2 voix contre et 11 voix pour l'octroi de cette indemnité.

Subvention CCAS
Le conseil Municipal a voté à l'unanimité le versement de la subvention au CCAS.

Limitation exonération nouvelles constructions

Le maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles.

- **FINANCES**

La décision modificative est reportée faute de documents.

- **COMMISSIONS ARC**

FINANCES

CLEA Contrat Local d'Education Artistique

Initialement réservé au public scolaire, visant le principe d'égalité d'accès à la culture pour tous les âges, les CLEA peuvent désormais bénéficier à tous les publics et non plus seulement aux scolaires, charge à la collectivité de définir ses publics prioritaires (petite enfance, périscolaires, scolaires, personnes âgées,..).

Financement possible par projet 2000 € (1000 € DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles et 1000 € ARC)

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Monsieur le maire indique la mise en place d'un dispositif de remplacement de secrétaire de mairie en cas d'absence.

Ce dispositif est proposé pour les communes de moins de 2000 habitants. Une convention sera conclue entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

La commune bénéficiaire s'engage à rembourser à l'ARC les charges de fonctionnement engendrées par la mise à disposition, à son profit, de l'agent, à hauteur de 50% de la charge nette du coût dudit personnel. Ce montant est fixé à 125€ par jour.

- **DELIBERATION**

Monsieur le maire présente un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques (10MWc) suite à une réunion avec la société WPD France.

Il s'agit de l'installer sur le site de la Garenne, du bois St Ternut et d'En Haut afin de le valoriser.

Une étude de faisabilité sera faite suite à la prise de délibération.

Une convention sera ensuite signée entre les deux parties, ainsi qu'un bail emphytéotique.

Une prime exceptionnelle de 10 000 € est proposée pour couvrir d'éventuels frais complémentaires à l'obtention du permis de construire.

Une redevance de base est fixée à 500 €/ha à partir de la levée du bail.
Une redevance d'exploitation de 2 500 € /ha sera versée à la mise en service de la centrale.

Le montant annuel est estimé entre 25 000 et 30 000 euros. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet.

Monsieur le maire propose de prendre une délibération pour le renouvellement de l'adhésion au centre de supervision intercommunal (CSI) et d'une convention entre la commune de Lachelle et l'ARC.

Pour rappel, il s'agit de reporter les images des caméras de la commune sur le CSI, pour une surveillance permanente. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **POINTS DIVERS**

- Monsieur le maire propose une adhésion au SEZEO (**S**yndicat des **E**nergies **Z**ones **E**st de l'Oise). Il s'agit d'un transfert de compétence de l'éclairage public. Le calcul de la redevance est en fonction du nombre de points lumineux existants. Une réunion complémentaire est programmée en décembre.

- Monsieur le maire présente le projet d'implantation d'une antenne relais GSM sur la commune. Suite à la réunion avec TDF sur le choix du terrain pour installer l'antenne, le conseil municipal procède au vote. Le conseil municipal a voté à 11 voix contre et 4 voix pour. Le projet est abandonné.

- Monsieur le maire indique que le tribunal de grande instance de Compiègne a condamné des individus à une contravention de 5ème classe d'un montant de 150 €.
  Ce montant sera versé à la commune pour dépôts de déchets sur le site de la Garenne, suite à une plainte faite par Monsieur le maire.

- Monsieur le maire remercie Monsieur le directeur de l'école et ses élèves pour leur participation, à la commémoration du 11 novembre.

- Monsieur le maire fait part du démarrage des réunions de chantier pour la construction du nouveau bâtiment scolaire.

- Monsieur le maire indique que la première permanence de Mr Monsieur Brillant s'est tenue le vendredi 19 novembre au matin. Deux dossiers sont en cours de traitements. Il s'agit de proposer une aide à l'emploi.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une étude de conceptualisation est lancée sur la requalification de la ferme d'Aiguisy. Il s'agit d'un état des lieux du site afin de trouver des solutions pour valoriser ce patrimoine.

Frederic DEHOVE

- Projet de parcours sportif : La présentation du projet se fera le 29 novembre devant le Comité technique du programme LEADER du Pays Compiégnois pour une demande de subvention pour l'installation d'un équipement sportif espace G.Lambert devant le City Stade.

- Terre de Jeux 2024 : Lors de la semaine 24 au 29 janvier 2022 ,des animations seront prévues sur l'ensemble du territoire. Une proposition de participation va être faite à notre école. Si l'idée est retenue, des kits d'animations seront mis à disposition.

- Lors de la Journée Olympique et le village sport de l'Agglomération prévue en Juin, la participation de notre école est envisageable. Le site à cheval entre les communes de Margny-lès-Compiègne et de Venette pourrait être retenu. Reste le problème du transport à régler.

- "Pass Terre De Jeux 2024": Initié par la ville de Choisy au bac, il permettrait d'affréter des cars pour différentes épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. La contrepartie pour les jeunes serait d'effectuer 60h de citoyenneté au sein d'une association ou d'une collectivité locale en signant une convention. Ce dossier a été repris par l'OSARC avec comme objectif de trouver des financeurs.

- Saur : Gestion de l'eau potable
  Suite à réunion du schéma directeur de l'ARC, pour une programmation de travaux sur le réseau d'eau potable de la commune en 2022. Il est envisagé:

  Une captation sur le réseau d'eau de Baugy appartenant à l'ARC dans le but de réduire le coût du m3.

  Une rénovation du château d'eau est prévue dans les 5 ans à venir.

  Le remplacement des canalisations vieillissantes et en amiante sur le réseau d'eau potable sera programmé en priorité en même temps que les futurs travaux de voiries ou autre Possibilité de commencer dans d'autres secteurs. (exemple rue de Baugy).

  Un puits rue du cul de sac a été comblé.

Caroline DREVEAU

- Informe qu'une classe de l'école est fermée pour cause de cas de covid jusqu'au 25 novembre.

Stephane HOFFMANN

- Des statistiques indiquent que le nouveau site internet est très consulté.

Martine TENART

- Un accueil aux nouveaux arrivants sur la commune est prévu dans la salle des sports le samedi 20 novembre.
- Participation à l'AG de l'association familiale, constitution d'un nouveau bureau.
- Une sortie de noël est prévue le 11 décembre pour le marché de Noël à Dunkerque (55 places max)

- Une après-midi Halloween a été organisée pour les enfants. Au total 66 enfants ont participés.
- La tartiflette est programmée le 17 décembre sur la place de l'église, avec une animation musicale.
- Remise des colis pour les ainés, date à définir.
- Pot des employés le 18 décembre.

David DETREZ

- Demande les dates de distribution des sacs pour 2022.
  A noter les 1ers samedis des mois de mars/juin/septembre/décembre.

- **RAPPEL : Distribution des sacs le 4 décembre bâtiment communal**.

Mathieu CHOCART

- Informe qu'une voiture ventouse est stationnée rue de la paix.

Francois GUIDET

- Informe qu'un spectacle de noël est programmé pour les classes de PS et MS.
- Pour les plus grands une sortie cinéma.
- La fille de S.Lemaire (Atsem) fera un stage de 3 semaines au sein de l'école.
- Des travaux sur la route entre Corbeaulieu et Venette ont dégradé l'état de la chaussée. Voir avec Venette pour un nettoyage.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire

X Louvet

MAIRIE DE LACHELLE 60 (OISE)